



Le 6 décembre : Nous travaillons pour changer les choses

Dans la lutte continue pour mettre fin à la violence faite aux femmes, la situation a beaucoup changé depuis le 6 décembre 1989.

Ce jour-là, il y a 24 ans, un homme armé est entré à l'École polytechnique de Montréal, a séparé les femmes des hommes en criant « Je hais les féministes ». Puis, il a systématiquement assassiné 14 étudiantes en génie, des femmes qui ont été abattues pour le seul et unique motif qu'elles étaient des femmes.

Ce jour-là, il y a 24 ans, est gravé pour toujours dans l'esprit d'une nation qui a lutté pour comprendre le pire massacre sexiste dans l'histoire du Canada, et dans l'esprit du mouvement syndical aussi. Dans la foulée de ce qui est désormais connu comme le « massacre de Montréal », un intense débat s'est entamé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement syndical. Demandant instamment aux gouvernements, aux employeurs et à la société de trouver une solution à la violence fondée sur le sexe, les militantes et les militants ont pris part à des actions politiques comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant.

Au sein du mouvement syndical, grâce à un travail soutenu et dévoué pour essayer de comprendre et de résoudre la violence faite aux femmes, de nombreux changements positifs ont été gagnés à la table de négociation depuis 1989. Les gains qu'Unifor a obtenus grâce à la négociation collective comprennent notamment des politiques contre le harcèlement et des procédures de plaintes, le droit de refuser de travailler pour des raisons de harcèlement, une formation sur la prévention du harcèlement et le révolutionnaire programme des intervenantes auprès des femmes. Grâce à ce travail, le syndicat a réussi à changer les attitudes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos lieux de travail.

Mais en tant que syndicat, nous comprenons aussi le besoin de mener la lutte pour mettre fin à la violence sexiste à l'extérieur des lieux de travail, en exerçant des pressions pour que des mesures législatives encadrent les enjeux comme le contrôle des armes à feu, les services de garde, les normes entourant le salaire minimum et les logements abordables – ce sont là des initiatives qui fournissent aux femmes des moyens de mettre un terme à des relations violentes.

Nous savons que, 24 ans plus tard, il y a encore tellement plus à faire.

Comme partout dans le monde, la violence faite aux femmes au Canada est un problème grave et envahissant, qui traverse toutes les frontières sociales et concerne toutes les collectivités du pays. Selon une récente recherche de Statistique Canada, tous les six jours, en moyenne, une femme est tuée par son conjoint au Canada. Et en temps normal, plus de 3 000 femmes (ainsi que 2 500 enfants) vivent dans un refuge pour échapper à la violence conjugale. Un bien plus grand nombre de femmes souffrent en silence en raison du manque de ressources adéquates pour soutenir les refuges qui accueillent les femmes, souvent dans les collectivités rurales et isolées du Canada. La violence demeure un important obstacle à l'égalité des femmes, et nous savons qu'elle a des conséquences dévastatrices dans la vie des femmes, des enfants, des familles et de la société canadienne dans son ensemble.

L'Organisation des Nations Unies a lancé un appel à tous les pays, leur demandant d'élaborer d'ici 2015 un plan d'action national pour lutter contre la violence faite en femmes. En ce 24^e anniversaire du massacre de Montréal, nous enjoignons encore une fois au gouvernement fédéral d'entamer un processus visant à commencer l'élaboration d'un plan, en faisant intervenir les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi que la société civile, les fournisseurs de services et les personnes ayant survécu à des actes de violence sexiste. Le plan d'action du Canada doit inclure des lois, des ressources et des stratégies spécifiques pour celles qui sont les plus vulnérables à la violence, à savoir, les femmes autochtones, les immigrantes, les femmes ayant une incapacité et les jeunes femmes. Le plan du Canada doit également offrir suffisamment de ressources pour que les stratégies soient mises en œuvre, en plus d'assurer un soutien à la recherche afin de mesurer les progrès accomplis.

Alors que nous nous apprêtons à souligner, le 6 décembre, la Journée nationale canadienne de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, Unifor collabore avec le Congrès du travail du Canada et le Centre de recherche et d'éducation sur la violence faite aux femmes et aux enfants, de l'Université de l'Ouest de l'Ontario, à London, afin de lancer un sondage national visant à recueillir des données sur l'importance et les répercussions de la violence familiale en milieu de travail. Il y a beaucoup à apprendre au sujet de nos lieux de travail en vue d'apporter des solutions durables dans la vie des femmes et de leurs familles.

Cette recherche sera une première étape importante dans l'amélioration des politiques visant à répondre aux effets de la violence familiale en milieu de travail. Intitulé « Peut-on être en sécurité au travail si on ne l'est pas à la maison? », ce projet comporte le premier questionnaire de ce genre jamais réalisé au Canada sur ce sujet.

L'enquête est menée en ligne et disponible en anglais et en français jusqu'au 6 juin 2014. Tous les travailleurs et travailleuses de plus de 15 ans sont encouragés à répondre au questionnaire, qu'ils aient ou non été victimes ou témoins de violence conjugale. L'enquête est entièrement anonyme et prend entre 10 et 30 minutes. Nous avons besoin de votre aide.

Le 6 décembre est une occasion de se souvenir des jeunes femmes qui ont perdu la vie en raison de la violence fondée sur le sexe. Mais c'est aussi le moment de passer à l'action. Les syndicats sont particulièrement bien placés pour faire une véritable différence dans la vie des travailleuses et travailleurs victimes de violence à la maison. Cela rend le milieu de travail plus sécuritaire, pour tous.

Pour commander des affiches ou des signets pour faire connaître l'enquête dans votre lieu de travail, envoyez un courriel à l'imprimerie, à l'adresse : workroom.pc@unifor.org

Pour répondre au sondage en anglais ou en français, ou savoir ce que votre participation implique, veuillez vous rendre à l'une des adresses suivantes : Anglais – fluidsurveys.com/s/DVatWork Français – fluidsurveys.com/s/violence_conjugale